INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 16 juin 2022**

* " On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre ". Cette expression, Jerome Powell n'en a cure. Le président de la Fed, Jerome Powell, entend administrer un remède de cheval à l'économie américaine pour se débarrasser de l'inflation. Et c'est bien ce qui inquiète aujourd'hui les marchés.
* Le républicain modéré semble désormais épouser pas à pas la stratégie de son " illustre " prédécesseur Paul Volcker, adepte par ailleurs de la pêche à la mouche (d'où le symposium annuel des banquiers centraux à Jackson Hole, où coule la Snake River).
* Confronté à une inflation endémique (+14,8% en 1980) consécutive aux deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, le président de la banque centrale américaine de 1979 à 1987 a remis les Etats-Unis sur les rails, au prix fort.
* Il a relevé les taux directeurs jusqu'à 20% quitte à déclencher deux récessions lors de son premier mandat. Son ère marqua la victoire de l'ultralibéralisme de Thatcher et Reagan en même temps que l'envolée du chômage de masse et l'accroissement des inégalités sociales.
* D'un point de vue monétaire, Paul Volcker a fini par réussir. En 1983, l'inflation retombait à 3,2% (pour un chômage à plus de 10%).
* Comparaison n'est pas raison. Toujours est-il que les marchés prennent enfin conscience que la mission principale des banques centrales est bel et bien de préserver la stabilité des prix, surtout quand ils flambent.
* Alors, aux grands maux les grands remèdes... En espérant qu'ils ne soient pas pires que le mal.
* Face au niveau exceptionnel de l'inflation, la Fed et la Banque nationale suisse (BNS) sont passées à l'offensive. La banque centrale américaine a relevé son principal taux directeur de 75 points de base pour le porter dans une fourchette comprise entre 1,5 % et 1,75%. On n'avait jamais vu pareille hausse depuis 1994.
* Mais c'est la BNS qui a davantage surpris en relevant d'un demi-point, à −0,25%, son taux directeur. Dans la foulée, la Banque d'Angleterre a annoncé une hausse de 25 points de base de ses taux directeurs à 1,25%, cette fois en ligne avec les attentes.
* Ces décisions montrent que beaucoup de banques centrales sont capables de "faire tapis", c'est-à-dire jeter toutes leurs forces dans la bataille contre l'inflation et tant pis pour la croissance… Comme Paul Volcker.
* Une stratégie monétariste dont les éventuelles conséquences effraient, pour l'instant, les investisseurs en actions comme en obligations. Le rendement du 10 ans US bondit de six points de base tandis que le CAC 40 a cédé 2,4% et l'Euro Stoxx 50, plus de 2,7%.
* En fin d'après-midi, le francs suisse gagne 2,01% à 0,9825 euro, dopé par la décision inattendue de la Banque nationale suisse (BNS) de remonter ses taux. Elle a relevé d’un demi-point, à −0,25%, son taux directeur et le taux appliqué aux avoirs à vue détenus auprès d’elle, afin de contrer la pression inflationniste accrue. L'inflation a atteint 2,9% en mai et la Banque centrale s'attend à ce que dans un premier temps elle reste à un niveau relativement élevé.

" Ce resserrement des rênes monétaires doit empêcher l'inflation de s'étendre en Suisse à un plus large cercle de biens et services ", explique la BNS. Et de prévenir qu'il " n'est pas exclu que de nouveaux relèvements de taux soient nécessaires dans un avenir proche pour stabiliser à moyen terme l'inflation ".

Prenant à contre-pied les prévisions des économistes sur les taux, la Banque nationale suisse s'attendait à une appréciation de sa devise. Elle a donc indiqué être disposée à être active au besoin sur le marché des changes afin de garantir des conditions monétaires appropriées.

* Dans un contexte de forte aversion pour le risque, l'or est l'un des rares actifs à échapper à la baisse. A la faveur de son statut de valeur refuge, l'once de métal jaune gagne 0,74% à 1 833 dollars, en fin d'après-midi. Sa hausse reste limitée car elle intervient dans un contexte de nouvelle progression des taux longs. Le rendement du 10 ans américain gagne ainsi encore 6 points de base à 3,45%. L'augmentation de celui-ci rend en effet moins attractif l'investissement en or, qui ne rapporte rien.
* L'indice manufacturier de la Fed de Philadelphie a reculé de 6 points en juin à - 3,3. Il était attendu à 5,5.

**SOCIETES**

* Pas de miracle pour Dassault Systèmes, qui a perdu 2,50% à 33,47 euros, emporté par la baisse des marchés. En amont de sa journée investisseurs, l'éditeur de logiciels de conception et de fabrication assistée par ordinateur a assuré être bien placé pour atteindre son objectif de bénéfice par action ajusté de 1,20 euro en 2024, soulignant qu'il bénéficie d’importantes opportunités de croissance durable.

Cet objectif repose sur une progression annuelle du chiffre d'affaires ajusté d'environ 10%. Elle est soutenue par une croissance du chiffre d'affaires des secteurs Sciences de la vie & Santé et Infrastructures & Villes de respectivement de 13% à 15% et de 12% à 14%.

Dassault Systèmes a par ailleurs confirmé son objectif d'un tiers de son chiffre d'affaires logiciels dans le cloud d'ici 2025.

Pascal Daloz, Directeur Général Adjoint, Opérations de Dassault Systèmes, a déclaré : " L'intégration réussie de Medidata, nous a permis de diversifier nos secteurs industriels et de créer des opportunités. Aujourd'hui, notre marché adressable est de 45 milliards d'euros pour un marché potentiel de 100 milliards d'euros ".

Avant de souligner : " Nous sommes bien placés pour saisir ces opportunités et dépasser la croissance du marché grâce à nos nombreux leviers stratégiques et à notre solide modèle opérationnel ".

* La division par quatre du nominal des actions constitutives du capital de Michelin est effective ce jeudi. « Cette opération, sans conséquence sur le droit de vote double attaché aux actions dans les conditions définies dans les statuts de la société, est réalisée sans frais ni formalités pour les actionnaires de Michelin, et n’a pas d’impact sur leurs droits », a expliqué le fabricant de pneumatiques.

Yves Chapot, Gérant et Directeur Financier de Michelin, a commenté : " La division du nominal du titre Michelin rendra l'action plus accessible pour le grand public et les collaborateurs, et contribuera ainsi à la volonté du groupe d'un meilleur partage de la valeur."

* Engie a chuté de 7,29% à 11,32 euros. Les investisseurs redoutent l'impact du ralentissement de l'approvisionnement en gaz russe sur l'activité de l’énergéticien. Le géant français en effet a déclaré hier soir constater une baisse des livraisons de gaz après les dernières actions de la Russie. Pour autant a-t-il ajouté, ses clients n'étaient, "pour l'heure" pas affectés. Hier, Gazprom, bras armé du Kremlin, a annoncé une deuxième réduction de l'approvisionnement en deux jours sur le gazoduc Nord Stream 1 vers l'Allemagne, ramenant les flux à seulement 40%, a indiqué Reuters.

Le géant russe de l'énergie a imputé cette baisse aux sanctions occidentales qui l'empêchent de mener des travaux de maintenance. Mais cette excuse est balayée par les observateurs occidentaux qui estiment que Moscou se venge des sanctions, renforce la crainte d'un manque de gaz en Europe et cette hiver et entretient la hausse des cours pour affaiblir l'occident.

L'enjeu est d'importance à double titre pour Engie. D'une part le groupe était dépendant à 20% du gaz russe avant la guerre en Ukraine. Depuis, il cherche à diversifier ses approvisionnements. D'autre part, Engie n'est qu'un intermédiaire. Il ne produit quasiment pas de gaz, qui l'achète sur le marché, au prix du marché...

Le mois dernier, le groupe a dévoilé des résultats trimestriels en forte progression grâce au trading et à la volatilité extrême des courts du gaz. Il a vendu au prix du marché du gaz acquis plus tôt lorsque les prix étaient bien moindres. Mais cet effet d'aubaine est sans doute passé.

* A l’expiration de la période d’offre initiale, Green Mobility Holding, un consortium comprenant le constructeur automobile Volkswagen, le gestionnaire d'actifs Attestor Limited et le fournisseur de produits et services de mobilité Pon Holdings BV, détient 87,38% du capital et au moins 87,36% des droits de vote d’Europcar Mobility Group. Le seuil minimum d’acceptation de l’offre de 67% a donc été atteint.

Le règlement-livraison des actions apportées lors de la période d'offre initiale avec le paiement du prix de l'offre de 0,50 euro par action apportée aura lieu le 22 juin prochain.

Pour rappel, Green Mobility Holding a pour objectif d'acquérir plus de 90 % du capital et des droits de vote d'Europcar. Si le seuil de 90 % du capital social et des droits de vote est atteint, le prix de l'offre passera de 0,50 euro par action à 0,51 euro par action.

Les actionnaires minoritaires d'Europcar qui n'ont pas encore apporté leurs actions à l'offre auront encore la possibilité de le faire. En effet, l'offre publique d'achat sera rouverte du 16 juin au 29 juin 2022 (inclus).

* 1,24 milliard d’euros. C’est la somme dont va devoir s’acquitter McDonald’s afin de mettre fin à un contentieux fiscal en France. Ce montant comprend 737 millions d’euros destinés à régler son impôt sur les sociétés éludé et 508 millions d’euros d’amende d’intérêt public. La convention judiciaire conclue par le procureur de la République financier (PRF) et plusieurs sociétés de la galaxie du géant américain de la restauration rapide a été validée ce jeudi. A Wall Street, McDonald’s recule de 0,95% à 236,62 dollars en cours de séance, surperformant la tendance.

Cette convention fait suite à une enquête préliminaire initiée par le Parquet national financier (PNF) début 2016 après le dépôt d'une plainte par le comité d'entreprise de la société Mc Donald's Ouest Parisien.

Ouverte notamment du chef de fraude fiscale, l'enquête avait été confiée à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFF).

**ANALYSES**

* « L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes : si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre ; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels. » Le « doux commerce », ce mécanisme décrit par Montesquieu dans « L'Esprit des lois » selon lequel « l'esprit de commerce unit les nations », est battu en brèche aujourd'hui.

Par la guerre commerciale sino-américaine déclenchée par Donald Trump, par la pandémie de Covid déstabilisatrice, par la guerre de conquête de Vladimir Poutine en Ukraine et enfin par la réponse des Occidentaux qui, pour sanctionner l'agresseur, ont utilisé le dollar comme une arme économique. Les sanctions ne sont rien d'autre qu'une continuation de la guerre par d'autres moyens, pourrait-on dire en paraphrasant Carl von Clausewitz. La Chine et les Etats-Unis peuvent sûrement s'entendre dans certains domaines, mais fondamentalement, il est probable qu'il y aura deux gardiens d'un ordre mondial qu'ils n'envisagent pas de la même façon. Et la première conséquence, c'est d'abord la perte de l'hégémonie occidentale économique.

Le « doux commerce » peut certes avoir un effet apaisant, mais il n'est en rien suffisant pour assurer l'harmonie entre les peuples. Pour preuve, il n'a pu empêcher cette catastrophe qu'a été la Première Guerre mondiale. Pourtant, en 1913, le commerce entre les pays européens était très développé, tout comme les flux de capitaux. Les investissements à l'étranger étaient monnaie courante. Le Vieux Continent ne retrouvera ce niveau d'intégration économique qu'au début des années 1970.

L'historien britannique Niall Ferguson estime que la guerre en Ukraine est, sur le plan géopolitique, semblable au conflit de 1950 en Corée, qui a opposé les Etats-Unis aux troupes communistes du Nord, soutenues par la Chine. « A cette époque, l'URSS était le leader du bloc communiste. La Chine était subalterne et c'est elle qui a attaqué. Aujourd'hui, les rôles sont inversés et c'est donc la Russie qui a lancé l'assaut », a-t-il expliqué au forum Amundi organisé la semaine dernière à Paris.

On se dirigerait donc vers une deuxième guerre froide, qui pourrait aisément devenir très chaude. « La rivalité au sujet de Taïwan sera l'équivalent de la crise des missiles de Cuba pour la deuxième guerre froide », a-t-il prédit. Si c'est le cas, alors la mondialisation est bel et bien finie. « C'est la fin de la guerre froide et la réduction du risque géopolitique qui ont fait chuter l'incertitude. C'est ce qui a permis aux entreprises de s'implanter à l'étranger et de tisser des relations avec d'autres entreprises dans le monde entier », explique Thierry Mayer, professeur d'économie à Sciences Po. « Si le monde devient plus instable, alors une partie de cette logique sera remise en cause », estime-t-il.

Désormais, nombre d'experts prévoient une fragmentation du monde, en blocs opposés, se regardant en chiens de faïence. C'était l'idée de Donald Trump quand il parlait de « découplage » des économies américaines et chinoises. Janet Yellen, l'actuelle secrétaire démocrate au Trésor, utilise un vocabulaire plus diplomatique mais qui, sur le fond, dit la même chose, quand elle évoque le « friend-shoring », qu'elle définit par « un engagement à travailler avec des pays qui adhèrent fortement à un ensemble de normes et de valeurs sur la manière d'opérer dans l'économie mondiale et sur la manière de gérer le système économique mondial ». En clair, les démocraties libérales contre les régimes autoritaires, sachant que la frontière entre les deux peut bouger, ce qu'ont tendance à oublier les Américains. Donald Trump ou l'un de ses disciples pourrait très bien être élu à la Maison-Blanche en 2024. Personne ne peut dire de quel côté vont basculer les Etats-Unis dans les dix ans qui viennent.

La mondialisation pourrait donc redessiner la carte des flux commerciaux, ces derniers s'organisant par blocs politiques ou régionaux. Le mouvement sera lent. Il y aura des périodes de tensions et d'autres de calme. Mais petit à petit, la division internationale du travail sera moins développée. Les gains tirés du commerce seront moins forts, le commerce mondial n'étant pas un jeu à somme nulle.

Si le régime de croissance né dans les années 1990 et fondé sur la mondialisation agonise, les pays émergents en pâtiront, mais les pays riches aussi. « Le consensus social, déjà bien fragilisé par la mondialisation, risque de voler en éclats dans les pays développés. Le partage de la valeur ajoutée se faisait notamment via une baisse du prix des biens fabriqués en Chine. S'il n'est plus valable, il faudra bien augmenter les salaires », explique Alexandre Kateb, fondateur du cabinet The Multipolarity Report. Or, les Occidentaux ne disposent plus actuellement des instruments leur permettant de gérer une forte hausse des prix à la consommation.

Les syndicats sont affaiblis et les salaires ne sont plus indexés sur l'inflation. Or, celle-ci est un facteur de tensions. L'inflation, que le réchauffement climatique accélérera, est d'abord un conflit de répartition entre actionnaires et salariés. « Les pays dont les institutions sont fortes et permettent aux différentes parties de la société de passer des compromis s'en sortiront sans trop de mal », poursuit l'analyste. Dans les autres, les tensions augmenteront. Ceux qui ont suivi une politique mercantiliste comme l'Allemagne, vont devoir trouver d'autres sources de croissance. En ce qui concerne la culture du compromis et la négociation sociale, la France n'est pas la mieux placée sur ce point. Il devient ainsi urgent de réformer les institutions politiques, mais aussi celles du marché du travail et les banques centrales, seul moyen d'apaiser le pays et de trouver des solutions par le dialogue et le compromis.

**L’AGENDA DU 17 juin 2022**

**8h45 en France**

Créations d'entreprises en mai

**11h00 en zone euro**

Inflation (définitive) de mai

**15h15 aux Etats-Unis**

Production industrielle et taux d'utilisation des capacités de production en mai